L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES.]

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI MATIN, 20 DECEMBRE.

FEUILLETON.

LE FILLEUL D'UN MARQUIS

—PAR—

ANDRE THEURIET.

TROISIEME PARTIE.

Suite.

Il s'arrêta, ne sachant trop comment annoncer la fâcheuse nouvelle. Sophie ne le quittait pas des yeux, et à mesure qu'elle l'examinait, sa mine perplexe, son attitude gênée la frappaient davantage. Un douloureux soupçon lui vint tout à coup à l'esprit. Elle s'élança vers M. de Rosières, et lui saisissant le bras:—Pourquoi n'avez-vous pas pu? s'écria-t-elle, pourquoi ne rentre-t il pas?.....Tout cela n'est pas naturel, et vous me cachez quelque chose.... Il est arrivé un malheur...... Mais parlez donc, vous me faites mourir!

—Voyons, balbutia-t-il, ne vous alarmez pas, ce ne sera rien...... Il est resté à Robert-Espagne parce qu'il s'est trouvé un peu malade.

—Malade!.... Sophie lança au marquis deux regards courroucés. — Laurent est malade, et vous ne me le dites pas avant tout!..... Nous perdons du temps ici, tandis qu'il est là-bas, chez des étrangers, et qu'il peut mourir, faute des soins de sa mère.... Je veux partir sur-le-champ.

Elle était superbe et touchante dans son indignation. Cet emportement de tendresse maternelle lui donnait une grandeur sauvage et une beauté éloquente qui frappèrent M. de Rosières d'admiration et de surprise. Ce n'était plus la douce Sophie aux façons discrètes et réservées, aux yeux baissés, à la voix timide; ses traits étaient devenus énergiques, il y avait de la véhémence dans son regard, du commandement dans son geste et dans son accent. La pensée du danger de son fils avait réveillé en elle toute la passion et toutes les hardiesses qu'elle avait eues jadis lorsqu'elle adorait le marquis.—Celui-ci lui avait pris les mains et il essayait de l'apaiser.

—Pardonnez-moi, lui disait-il, et calmez-vous! Laurent a une grosse fièvre, c'est vrai, mais il est chez des gens qui lui sont dévoués; il a auprès de lui pour le soigner Mlle de Fierbois, et cette jeune fille, cette demoiselle Valentine qu'il devait épouser....

—Il ne m'a pas, moi qui aurais dû être la la première, s'écria Sophie avec désespoir.—Partons!

—La voiture qui m'a amené est à l'auberge voisine, reprit humblement le marquis, je vais faire atteler et dans une heure nous serons près de lui.... Mais chère Sophie, ne m'en veuillez pas! Je croyais agir pour le mieux...... La maladie de Laurent vient précisément des obstacles opposés à son mariage; une fois le percepteur mis à la raison, la fièvre s'en ira vite...... Voilà pourquoi j'ai voulu assurer le remède avant de vous parler de la maladie.... Pardonnez-moi et dites-moi que vous consentez à tout pour l'amour de notre fils.

Il lui baisait les mains. Encore un peu il se serait jeté à ses genoux. Tout à coup les larmes de Sophie roulèrent sur les doigts du marquis.

—Partons! répétait-elle d'une voix suppliante, guérissons-le d'abord, après je ferai ce que vous voudrez.

La voiture fut vite attelée, et vingt minutes plus tard elle roulait dans la direction de Robert-Espagne. En chemin M. de Rosières raconta tout ce qu'il savait de la maladie de Laurent. Quand ils arrivèrent au village, la maison Lapasque était encore sur pied. Lucrèce conduisit Mlle Husson dans la chambre du malade, dont Mlle Bastienne n'avait pas quitté le chevet. Droite sur sa chaise, elle tricotait silencieusement et n'abandonnait ses aiguilles que pour renouveler les compresses d'eau fraîche sur le front de Laurent ou pour lui faire avaler quelques gorgées de limonade. A l'approche de la nuit, la fièvre avait redoublé et le délire s'était reproduit plus violemment. A l'aspect de son fils dont la tête allait et venait sur l'oreiller, dont les lèvres murmuraient des paroles confuses et dont les pupilles dilatées semblaient poursuivre une étrange vision à travers la chambre, la pauvre Sophie ne put retenir un sanglot et se jeta à genoux au pied du lit. Mlle Bastienne laissa son tricot, s'agenouilla près de la mère de Laurent, et la baisa gravement au front.—Du courage, ma chère, murmura-t-elle, il y a ici trop de gens qui l'aiment pour que le bon Dieu n'ait pas pitié de lui.

Il fut convenu que Sophie et Mlle de Fierbois veilleraient ensemble près du malade.

M. de Rosières murmura quelques mots d'excuse, s'assit, et il y eut entre les deux personnages un silence que le percepteur rompit le premier en s'informant du motif qui lui valait l'honneur....

—Monsieur Maurin, répondit le marquis, je viens vous parler d'un jeune homme auquel je m'intéresse tout particulièrement et qui désire épouser Mlle Valentine, votre fille.

Le percepteur prit un air digne, et d'un bras majestueusement arrondi fit signe qu'il était tout oreilles.

—Ce jeune homme, continua M. de Rosières, vous le connaissez du reste, c'est M. Laurent Husson.

Le sourire indulgent qui commençait à voltiger sur les lèvres de M. Maurin s'envola comme un papillon effrayé; la bouche se pinça, le nez s'allongea avec une majesté sévère, et le percepteur, étendant la main, l'agita d'une façon théâtrale, comme pour indiquer qu'il n'en pouvait entendre davantage.—Monsieur le marquis, dit-il de sa voix la plus solennelle, excusez-moi, mais M. Husson, dont j'estime d'ailleurs le caractère, n'épousera jamais ma fille.

—Et pourquoi, monsieur? demanda M. de Rosières, sans sourciller, de l'air d'un homme qui avait prévu cette première résistance.

—Parce que cette union n'est pas convenable. Le docteur Husson,—peut être ne devrais-je pas vous livrer un secret qui m'a été confié, mais votre insistance me fait un devoir de vous expliquer mon refus,—le docteur Husson, dis-je, a le malheur d'être un enfant naturel.

—Je le sais, monsieur.

—Vous le saviez! s'écria le percepteur qu'un bouillonnement de pudeur effarouchée rendit cramoisi.—Il croisa ses mains sur sa poitrine et répéta:

—Vous le saviez, monsieur le marquis, et vous n'hésitiez pas à me proposer à moi, fonctionnaire public, de donner un pareil exemple de dérogation aux convenances les plus respectables!

M. de Rosières, qui détestait les longues harangues, interrompit brusquement ce jet d'éloquence verbeuse.—Vous n'ignorez pas probablement, dit-il, qu'à la suite de votre refus Laurent est tombé dangereusement malade....Une bonne parole venant de vous pourrait contribuer à le guérir.

M. Maurin ferma les yeux et arrondit les épaules comme pour mieux résister aux arguments du marquis:—Je ne suis pas médecin, monsieur, soupira-t-il; je déplore ce qui est arrivé, mais ma résolution est inébranlable......Je ne veux pour gendre qu'un homme d'une honorabilité éprouvée.

(*La fin à demain.*)

LOI

Pour la protection du gibier, des animaux et des oiseaux dans l'Etat de la Louisiane.

Section 1.—Le Sénat et la Chambre des représentants de l'Etat de la Louisiane, en assemblée générale, décrètent: Qu'il sera illégal dans cet Etat, de prendre, de tuer, de poursuivre dans l'intention de prendre ou de tuer, un chevreuil, un daim ou une biche sauvage, l'avoir en sa possession après l'avoir pris ou tué, du premier jour de février au premier jour d'août de chaque année—sous peine d'une amende de vingt-cinq piastres pour chaque contravention.

Sec. 2.—Décrètent de plus: Que personne ne devra prendre, tuer, poursuivre dans l'intention de prendre ou de tuer ou avoir en sa possession après l'avoir pris ou tué, un dindon ou une dinde sauvage, du premier jour d'avril au premier jour de septembre de chaque année—sous peine d'une amende qui ne devra pas être de moins de cinq piastres et de plus de vingt-cinq piastres pour chaque contravention.

Sec. 3.—Décrètent de plus: Que personne ne devra prendre, tuer, poursuivre dans l'intention de prendre ou de tuer, ou avoir en sa possession après l'avoir pris ou tué, une caille, une perdrix ou un faisan, du premier jour d'avril au quinzième jour de septembre de chaque année—sous peine d'une amende qui ne devra pas être de moins de cinq piastres et de plus de vingt-cinq piastres pour chaque contravention.

Sec. 4.—Décrètent de plus: Que personne ne devra prendre, tuer, poursuivre dans l'intention de prendre ou de tuer, ou avoir en sa possession après l'avoir pris ou tué, un whippoorwille, un moineau, un pinson, un oriole, un oiseau bleu, une hirondelle, une hulotte ou un étourneau, excepté quand ces oiseaux détruiront la récolte des fruits ou de grains—sous peine d'une amende qui ne devra pas être de moins de cinq piastres et de plus de vingt-cinq piastres pour chaque contravention.

Sec. 5.—Décrètent de plus: Que personne ne devra enlever ou détruire le nid ou les œufs d'un oiseau sauvage quelconque, excepté ceux des oiseaux sauvages nuisibles et qui détruisent le gibier et les oiseaux insectivores—sous peine d'une amende qui ne devra pas être de moins de cinq piastres et de plus de vingt-cinq piastres pour chaque contravention.

Sec. 6.—Décrètent de plus: Que personne ne devra prendre, à l'aide de trappes ou de filets, tuer, poursuivre dans l'intention de prendre ou de tuer, ou avoir en sa possession, à une époque quelconque de l'année, aucun oiseau chanteur—particulièrement le moqueur—excepté les oiseaux apprivoisés, à moins que les oiseaux ne soient pris à l'aide de trappes ou de filets dans le but de les apprivoiser—sous peine d'une amende qui ne devra pas être de moins de cinq piastres et de plus de vingt-cinq piastres pour chaque contravention,

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE

avec escale à PLYMOUTH (G.-B.) pour le débarquement des passagers.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée n. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street comme il suit:

CANADA, FRANGEUL, mercredi, 26 décembre,
AMERIQUE, Delord, mercredi, 9 janvier,
LABRADOR, Sanglier, mercredi, 24 janvier.

Prix du passage (en or) pour le Havre.
Première cabine (vin compris)..........$100
Deuxième — — ....$ 65
Troisième — — ....$ 35

Prix du passage (en or) pour Plymouth, Londres ou toute autre station d'Angleterre:
Première cabine (vin compris).... $90 à $100
Deuxième — — $65
Troisième — — $35

BILLETS ALLER ET RETOUR A PRIX REDUITS donnant droit à l'embarquement soit en France soit en Angleterre.

Passage d'Entrepont avec amenagement supérieur, comprenant vin, literie et ustensiles, $35 en currency y compris le chemin de fer de la Nouvelle-Orléans à New-York.

Les paquebots marqués d'une astérique* ne prennent pas de passagers d'entrepont.

L. GRAND, Agent.
Gallier Court, Lettre H.
Nouvelle-Orléans.

4 mai

Pour New-York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants:

KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
CORTES.

Le steamer
HUDSON,
E. V. Gager, commandant,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse, JEUDI, 27 Déc. à 8 h. A. M.

L'assurance sur cargaison est pris par cette ligne à 3¼ pour cent.

Passage—Cabine ....$50.
— Entrepont.......... 25.
— Billet d'excursion 80.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
mai—1an Rue Carondelet. No 41.

Pour Covington, Madisonville et Mandeville.

Jusqu'à nouvel ordre, le steamer CAMELIA, partira du Lac, comme suit:

Le LUNDI, et le JEUDI à l'arrivée du train de 11 heures du matin, le SAMEDI, à l'arrivée du train de 4 heures de l'après-midi, du N. O. City Railroad partant, de la rue du Canal.

Retour: il quittera Madisonville le LUNDI, à 4 heures et demie du matin, le MARDI et le VENDREDI, à 7 heures et demie du matin, le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'à "Old Landing."

Il se reliera, à chaque voyage, avec le steamer Ruby, pour Covington.

FRET.

Le "Camelia" recevra le frêt, à chaque voyage, au Pont Magnolia, près du Bassin.

Ces voyages se feront tant que le Steamer ne sera pas arrêté par le mauvais temps ou les basses eaux.

Pour plus de détails, s'adresser à
C. M. SORIA,
25sept— Au No 20 de la rue de l'Union.

Paquebot de la malle, pour Vicksburg.
Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Vicksburg, Davis' Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur
NATCHEZ,
T. P. Leathers, Capitaine,
J. F. Muse' Commis.

Se raliant, à Vicksburg à la ligne Parisot pour les rivières Yazoo, Tallahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Cairo et St-Louis.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à JANNEY & WORK, 106 Commune et HITE & CARLIN, 4 rue Tchoupitoulas.

Le soussigné prend le frêt et signe les connaissements pour Trenton, Monroe et toutes les stations du chemin de fer de Vicksburg, de Shreveport et du Texas.

W. B. BROCKETT, Agent.
25sept—3m Au No 38 de la rue des Magasins.

Pour Grand Ecore.

Départ, tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Grand Ecore, Montgomery, Alexandrie, les débarcadères de Norman, Barbin, Ware, et tous les autres ports intermédiaires de la Rivière-Rouge. Le beau bateau à vapeur
NEW BART ABLE,
Capitaine R. SINNOT,
Commis GEO. C. HAMILTON,

partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il répondra à tous les appels. Pour frêt ou passage, s'adresser à
R. W. ADAMS
17nov— No. 21 du Commercial Place.

BAYOU SARA.

Deux voyages par semaine. Départ tous les MERCREDIS et SAMEDIS à 5 heures P. M.

Pour Bayou Sara, Waterloo, Hermitage, Port Hudson, Lobdell Store, Baton-Rouge, Plaquemine et tous les débarcadères intermédiaires, le paquebot de première classe,

OUACHITA BELLE,

J. C. Libano, capitaine, J. H. Mossop, commis, partira comme ci-dessus. Pour frêt ou passage s'adresser à bord ou à
BRITTON & EPPLER, 32 Gravier.
LORD & McPEAKE, 48 Camp.
Oct 4

Paquebot de la Nouvelle Orléans de la côte et de Baton Rouge.

VAPEURS.

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

STEAMERS ENTRE BREME ET LA NLLE-ORLEANS, VIA LE HAVRE, SOUTHAMPTON ET LA HAVANE.

Les steamers du LLOYD DE L'ALLEMAGNE du Nord reprendront leur service régulier automne prochain comme ci-dessous—

De Brême		De la Nlle-Orléans
Nuremberg	21 nov.	30 déc.
Braunschweig	27 déc.	27 janv.

Ces steamers font escale, en venant ici, au Hâvre et à la Havane et, en allant en Europe, à la Havane et à Southampton.

PRIX DU PASSAGE:

De Brême, Southampton ou le Hâvre à la Havane ou à la Nlle-Orléans;
Chambre.......$150 en or. Entrepont.......$36, en or
De la Nlle-Orléans à Southampton, Hâvre ou Brême:
Chambres....$150 en or. Entrepont....$45 en or.
De la Nouvelle-Orléans à la Havane:
Chambres....$35 en or, Entrepont...$15 en
Pour les enfants au-dessous de 10 ans, moitié prix.
Pour les enfants au-dessous de 1 an, gratis.
La compagnie se réserve le droit de changer la route des steamers, leurs jours de départ annoncés et les prix du passage.
Les soussignés vendent des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre à la Nlle-Orléans.

Pour plus de détails, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & Co.,
Agents,
19 juin No 42 de la rue de l'Union.

CHEMINS DE FER

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas.

A dater du et après le 2 décembre 1877, le bateau à vapeur ST. FRANCIS BELLE, partira, de la tête de la rue Bienville, à sept heures et quarante-cinq minutes du matin, pour Westwego, transportera les passagers qui se rendront aux stations du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas. Il quittera Westwego à 3 heures 30 minutes du soir et arrive à la Nlle-Orléans à 4 heures 30. Le bateau qui se reliera au train d'excursion du Dimanche partira d'ici à 8 heures du matin et sera de retour le même jour à 5 heures 45 m. du soir.

Le frêt reçu au même endroit, à 3 heures sera livré le lendemain matin.

C. S. PAYNE.
4déc— Surintendant.

Chemin de fer de la Nlle-Orléans et Mobile.

LIGNE DE MOBILE.

LA GRANDE ROUTE DE LA MALLE POUR L'EST ET LE NORD.

Deux trains express par jour, arrivent à la gare, au pied de la rue du Canal, et en partent comme suit:

Départ.	Arrivée.
Exprès le Dimanche seulement.......7:55 A. M.	Exprès, le Dimanche seulement....9:20 P. M.
Exprès.......5:00 P. M.	Exprès.......8:25 A. M.
Train à passagers, Dimanche excepté 7. 00. A. M.	Train à passagers, Dimanche excepté 8, 45 P. M.

Les wagons-palais de Pullman vont tous les jours à Cincinnati, Louisville, Nashville St Louis, Philadelphie, Washington et Baltimore, sans changement de voiture, et jusqu'à New-York et les villes de l'Est avec un seul changement.

Les billets se vendent au bureau, angle des rues Camp et Commune, en face du City Hôtel.
J. W. COLEMAN, Agent de billets.
D. B ROBINSON,
21 nov Surintendant.

THE NEW ORLEANS AND MOBILE RAILROAD—MOBILE LINE.

GREAT NORTHERN AND EASTERN MAIL ROUTE.

Double Daily Express Trains arrive and depart from depot, foot of Canal street, as follows:

DEPART	ARRIVE
Express, Sunday only.......7:55 A. M.	Express, Sunday only, ... 9:20 P. M.
Express......5:00 P. M.	Express.......8:35 A. M.
Passenger, except Sunday........7. 00 A. M.	Passenger, except Sunday.........8. 45 P. M.

Pullman Palace Cars Daily to Cincinnati, Louisville, Nashville, St Louis, Washington, Baltimore and Philadelphia without change, and only one change to New York and Eastern cities.

Ticket office corner of Camp and Common streets, opposite City Hotel.
D. H. ROBINSON, Supt.
J. W. COLEMAN, Ticket Agent, 1er juin

GRANDE ROUTE DE JACKSON.
Ligne de chemin de fer de Chicago St-Louis et Nouvelle-Orléans.

A partir du 13 novembre 1877, les trains partiront de la gare de la rue Calliope et y arriveront comme suit:

DÉPARTS.	ARRIVÉES.
Express No 1...6:00 P M	Express No 2...10:30 A M
Express No 3...7:00 A M	Express No 4...10:00 P M

Les Nos 1 et 2 partent tous les jours; les Nos 3 et 4, tous les jours excepté le dimanche.

CHARS PULLMAN ALLANT, SANS CHANGEMENT, JUSQU'A LOUISVILLE, CINCINNATI ET CHICAGO. Pour St. Louis, un char Pullman est attaché au train à Milan, ce qui permet aux voyageurs en destination de St-Louis de s'y rendre sans quitter le train. Un seul changement jusqu'à New York, et les villes de l'Est.

Le train du vendredi soir ne se relie pas pour Chicago.

Les trains d'agrément entre la Nlle-Orléans et Mocomb City partent de la Nlle-Orléans à 2h.45m P. M., le samedi, et à 7 heures, le dimanche. Ils arrivent à 9 h 30m A. M. et à ... h. P. M. le lundi.

ASSURANCES.

Mechanics and Traders' Insurance Company,

Au No. 14, de la rue Carondelet.

SEPTIEME ETAT ANNUEL.

Nlle-Orléans, 27 septembre 1878.

Conformément à l'article 12 de sa charte, la compagnie publie l'état suivant de ses affaires dans l'année expiré le 31 août 1878.

PASSIF.

Reçu pour primes d'incendie.......$111,953 98
Reçu pour primes de rivière.......7,539 35
Reçu pour primes de mer.......13,694 63
Primes non expirées le 31 août 1875.......42,670 00
—— $224,15[illegible]

A déduire:
Primes non expirées le 31 août 1876.......40,000 00
Primes remboursées.......2,571 33
—— 42,571 33

Montant net des primes.......$182,286 [illegible]

En moins:
Pertes par le feu.......$22,183 97
Pertes sur les rivières.......25,640 66
Pertes sur mer.......2,525 79
Pertes non encore réglées.......5,000 00
—— $55,409 [illegible]

Réassurances.......18,595 90
Réfaction (rebate) de 15 pour cent.......5,379 58
Taxes et licences.......6,000 25
Dépenses du bureau du Board des Assureurs.......30,187 25
Profits et Pertes.......5,462 77
—— 66,625 83

En moins—l'intérêt $4,980 88 $21,865 94 $67,154 79
Bénéfice net.......$65,131 53

ACTIF.

Effets à recevoir pour primes et prêts sur garantie.......$45,955 97
En caisse.......14,377 86
Primes en voie de recouvrement.......13,556 [illegible]
Placé en actions de banques, Compagnie du gaz et autres actions, bons, etc.......$73,203 78
En moins—la baisse des valeurs 15,000 00 58,203 78
Propriétés foncières.......5,000 0
Billets par actions.......101,996 84

Total.......$238,112 19

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.
LLOYD R. COLEMAN, Président.
JAMES A. WHITE, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Ville de la Nlle-Orléans,
né, sous serment, pardevant moi, notaire public, ce 27 septembre 1878.
GAR GEIMA, Notaire public.

Les directeurs ont, à une réunion ... courant, résolu de payer 10 pour cent d'intérêt sur le capital payé, et ont déclaré les dividendes suivants: 2½ pour cent sur le capital payé, 20 pour cent sur le montant des primes. Le tout sera payé sur les actions payées en plein et porté au crédit des billets pour actions payées en partie—à dater du LUNDI, 22 octobre 1878.

Les directeurs ont résolu en outre de faire, sur les bénéfices de l'année, une réserve de $15,... ...veu le casuel.

DIRECTEURS.

A. J. Aiken,	G. P. Harrison,
S. B. Antey,	David Hedden,
Hugh Allison,	M. Johnson,
Isaac Bloom,	Robert L. Moore,
J. A. Braselman,	H. J. Mullan,
W. T. Blakemore,	John Myers,
E. B. Briggs,	Edward Nalle,
Sam'l Boyd,	M. Pfeifer,
O. H. C. Brown,	Edward C. Payne,
John D. Cobb,	Geo. W. Sentell,
J. E. Campbell,	W. B. Thompson,
W. L. Cushing	Frederick Wing,
Temple S. Coons,	C. W. Wood,
Benjamin Gerson,	T. S. Waterman,
P. G. Gilbert,	Lloyd R. Coleman.

J. Davidson Hill,
1er octobre—1m

The People's Insurance Company of New Orleans.

(La compagnie d'Assurance du Peuple, de la Nlle-Orléans.)

BUREAUX No. 10, RUE CARONDELET.

SIXIEME ETAT ANNUEL.

Conformément à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes reçues dans l'année expirée le 30 juin

ASSURANCES.

Compagnie d'assurance Mutuelle des Marchands, de la Nouvelle-Orléans,

AU No 104 DE LA RUE DU CANAL.

VINGT-TROISIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

Conformément à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans l'année expirée le 3 mai 1877, y compris les primes non expirées de l'année antérieure—
Sur les risques d'incendie.......$61,296 2
Sur les risques de mer.......£24,473 93
Sur les risques de rivières.......25,697 37

Total des primes.......411,449 82
En moins primes non expirées.......118,115

Montant net des primes le 31 mai 1877.......82

Pertes payées:
Sur risques d'incendie.......117,867 98
Sur risques de mer.......17,052 50
Sur risques de rivières.......2,596 77
Taxes, dépenses, intérêts.......28,698 28
Réassurances et primes remboursées.......16,104 03—188,314 66

Bénéfice.......110,020 16

L'actif de la Compagnie est comme suit:
Propriétés foncières.......289,079
...ons de la ville.......110,419 50
Actions de banques, de chemins de fer, autres actions et bons hypothécaires.......189,236 56
Billets garantis par hypothèque.......214,042 06
Billets garantis.......42,207 97
Effets à recevoir.......75,164 19
Primes en voie de recouvrement.......49,087 93
En caisse.......77,007 5
—— 1,026,344 2

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.
PAUL FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

Etat de la Louisiane.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.
Signé, sous serment, pardevant moi, ce 7 juin 1877.
JAMES FAHEY, Notaire.

A une réunion des Directeurs, le 7 juin 1877, il a été résolu de déclarer un DIVIDENDE COMPTANT de vingt pour cent sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 mai 1877, dividende qui sera payable le troisième lundi de juillet prochain.

Il a été également résolu de payer aux actionnaires, sur demande, l'intérêt à raison de cinq pour cent par an sur leurs actions.

—DIRECTEURS—

P. MASPERO,	E. TOBY,
S. Z. RELF,	HY. BEEBE,
P. FOURCHY,	M. W. SMITH,
D. A. CHAFFRAIX,	J. M. ALLEN,
CHAS. LAFITTE,	D. FATJO,

J. J. FERNANDEZ.

8juin

VINGT-HUITIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL DE LA

Crescent Mutual Insurance Company.

Nouvelle Orléans, 19 mai 1877.

Les Directeurs, conformément à la Charte amendée, présentent l'état suivant des affaires de la Compagnie au 30 avril 1877:

Primes d'incendie.......$188,068,51
Primes maritimes.......29,315 96
Primes de rivières.......81,924 35
—— $299,308 81

Primes encaissées, moins réassurances et primes rendues.......$28,226 15

Pertes payées et estimées, comprenant toutes celles qui sont connues et ne sont pas payées, savoir:
Pertes d'incendie..$67,335 60
Pertes maritimes... 7,285 41
Pertes de rivières... 25,510 20
—— $100,121 21

Taxes, dépenses, escompte au lieu de participation, etc. $51,8.. 58
Moins loyers, sauvetage, épargne, etc., 11,766 72
—— $40,126 86—$148,257 07

Profits bruts.......$87,978 0

Dont $56,587 25 appliqués à balancer l'intérêt et la liquidation des créances douteuses.

La Compagnie possède l'actif suivant:
Billets à recevoir.......$68,646 28
Prêts sur bons et sur hypothèques.......55,942 82
—— 24,591 79
Prêts remboursables sur demande.......$74, 15
Argent.......62,846 71
—— $136,400 56
Bons de ville.......72 055 00

ASSURANCES.

RAPPORT ANNUEL —DU— Bank and Insurance Clerks' Mutual Aid and Protective Association.

(Société d'Assistance et de protection mutuelle des commis de banques et de compagnies d'assurance.)

Pour l'année expirée le 14 juin 1876.

En caisse le 10 juin 1875.......$2,779 1
Reçu dans l'année, pour quotit....... 1,794
" " " pour initiations....... 15
" " " pour intérêts sur les dépôts....... 123 1
—— $4,631 2

—Déboursements dans la même période.—
Secours aux malades.......$ 311
Salaire du portier....... 33 36
Frais d'impression....... 53
Commission du percepteur....... 180
Comptes de gaz, &c.
A la mort de deux des membres dont un est mort avant notre dernier rapport annuel.......$599 67
Et un depuis....... 567 53 1,157 1,72
En caisse actuellement....... 11

Nous avons perçu, depuis notre organisation (en juin 1872) pour quotités, initiations, intérêts sur les dépôts.......$10,418 26
Et avons payé pour loyer de la salle, la première année.......$546
Pour le mobilier.......258 66
[illegible] impressions, commissions, salaire de portier, &c., &c.......928 97
—— 1,926 56 10,418 26 2,596

Payé pour secours aux malades....... 736
Payé à la mort de membres....... 4,859 20 7,522 76
—— $3,896 56

Nombre de membres actifs inscrits sur la liste le 10 juin 1875....... 64
Admis depuis lors....... 3
—— 67 membres

Démissionnaires....... 5
Morts.......
Expulsé....... 1 7
Actuellement sur la liste....... 60 membres

—OFFICIERS—

AUG. SALAUN, président.
BENJ. FLORANCE, vice-président.
A. DELPEUCH, secrétaire et trésorier.
EUGENE F. ABCIA,
P. O. KORNBECK,
L. SERE,
PAUL BLANC,
J. E. CASSARD,
J. T. WINNEMORE,
GEO. E. FORSTALL,
L. CUCULLU.

Comité d'administration.

18juin—1l

New Orleans Credit Foncier Association.

Bureaux No 46 de la rue Vieille-Levée.

—QUATRIEME ETAT ANNUEL—

Conformément aux réquisitions de sa Charte, le New Orleans Credit Foncier Association publie l'état suivant de ses opérations de l'année expirée le 30 septembre 1878, En de la quatrième année fiscale:

Montant total des profits réalisés sur les bâtisses du 1er octobre 1874 au 30 septembre 1875.......$1,781 [illegible]
Intérêt du 1er octobre 1874 au 30 septembre 1875.......4,348
Dépenses générales, taxes, loyers, &c., du 1er octobre 1874 au 30 septembre 1875.......$5,138 86
Escompte billets payés avant l'échéance.......7 71
Montant des dépenses non couvertes l'année dernière.......

Balance au.......
—— $7,187 86 $7,187

Actif:
Billets ... ensuellement garant par ... hypothèque et privilège de vendeur.......$34,306 77
Propriétés foncières.......8,459 32
Comptant: A la banque nationale de l'Etat.......$1,661 0
Currency des Etats-Unis....... 144 334 1,818 67
Effets à recevoir....... 7 180 15
Divers débiteurs....... 590 77
Installations....... 1,000 00
Intérêt courant....... 365 86
—— 136,173
Actions payées en plein....... 71,153 00

THE NEW ORLEANS BEE

DUFOUR & LIMET, PUBLISHERS.

OFFICE—No. 73, CHARTRES STREET.

Rates of subscription—Daily, per annum, $16; half-yearly, $7; quarterly, $3 50.

Price of the Paper—Single copies, Five cents.

Weekly—Per annum, $3; half-yearly $2 00; quarterly, $1 25. Single copy, 10 cts.

For New York direct.

Cromwell Line.

This line is composed of the following steamers:
NEW ORLEANS, CORTES,
HUDSON, KNICKERBOCKER.

The steamship
HUDSON,
Gager, commander,

Will leave her wharf, foot of Toulouse street, Thursday, Dec. 27, at 8 A. M.

Insurance on cargo by this line 3¼ per cent.

Cabin Passage $50.
Steerage — 25.
Excursion tickets 80.

Freight for LIVERPOOL, BREMEN and HAVRE taken by this line, and through Bills Lading given for the same.

For freight or passage apply to
ALFRED MOULTON,
my 4—1y 41 Carondelet Street.

THE TWENTY-EIGHT ANNUAL STATEMENT —OF THE— CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY,

NEW ORLEANS, May 19, 1877.

The Trustees, in conformity with amended charter, submit the following statement of the affairs of the Company on the 30th April 1877.

Fire premiums.......$188,068 51
Marine premiums....... 29,315 96
River premiums....... 81,924 35
—— $ 2

Earned premiums, less re-insurance and return premiums....... 2

Losses paid and estimated, including all known and unpaid, say:
Fire losses.......$67,335 60
Marine losses....... 7,285 41
River losses....... 25,510 20
—— $100,121

Taxes, expenses, discount in lieu of participation &c. $51,892 58
Less rents, salvage savings, etc....... 11766 72
—— $40,1.. — $14

Gross profits.......$ 87,978

Of which $56,587 35 is appropriated to balance of interest and liquidation of doubtful assets

The Company have the following assets—
Bills receivable.......$68,646 28
Loans on Bond and Mortgage 55,942 82
—— $ 24,591 79
Loan on Call.......$74,554 15
Cash.......62,846 71
—— $ 136,400 56
City Bonds....... 72,055 00
Bank and other Stocks....... 82,415 62
Real Estate....... 126,744 66
Premiums in Course of collection and Suspense Account....... 23,415 54

Total asset.......$381,422 79

The above statement is a correct transcript from the books of the Company.
THOS. A. ADAMS, President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.

Sworn to and subscribed before me this 19th day of May 1877.
W. E. KLEINPETER, Notary Public.

The Board of Trustees this day resolved, That after paying the annual dividend of TEN PER CENT. Capital Stock of Company, that a dividend of TWENTY PER CENT in cash be paid on MONDAY, June 11, to those parties entitled to receive the same.

Thos. A. Adams	Fred'k Camerden,
Sam'l B. Newman,	J. L. Harri
Sam'l H. Kennedy,	Reuben G. Bush,
John Phelps,	Joseph Stone,
Adam Thomson,	George Martin,
Henry Abraham,	Alfred Moulton,
Victor Meyer,	L. C. Jurey,
Joseph Bowling,	Edward Nalle,
Edw'd J. Gay,	Geo. W. Sentell,
Simon Hernsheim,	A. Levy,
Simon Forcheimer,	Wm. H. Matthews,
Jos. B. Wolfe,	Paul E. Mortimer,
R. B. Post	John V. Moore,
Edw'd Pilsbury,	W. B. Conger,
Jno. E. King,	Henry M. Preston.

J. J Irby.

ASSURANCES.

Merchant's Mutual Insurance Company OF NEW ORLEANS.

104 ....CANAL STREET....... 1..

... ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter, the Company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1877, including unearned premiums of the previous year,—
On Fire Risk.......$361,296
On Marine Risks....... 24,473
On River Risks....... 25,697

Total Premiums....... 411,449
Less Unearned Premiums....... 118,115

Net Earned Premiums 31st May, 1877.. $293,334
Losses paid:
On Fire Risks.......$117,867 9
On Marine Risks....... 17,052 50
On River Risks....... 2,596 77
Taxes and expenses, less int'rst 28,698 28
Reinsurances and return Premiums....... 16,104 03 183,314

Profit.......$110,020 1
The Company have the following assets:
Real Estate.......$289,079 4
City Bonds....... 110,419 50
Bank, Railroad and other Stocks and Mortgage Bonds.......
Notes secured by mortgage....... 214,042 06
Notes secured by pledge....... 42,207
Bills receivable....... 75,164
Premium in course of collection....... 49,087
Cash on hand....... 77,007
—— 1,026,344 23

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.
PAUL FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me the 7th day of June, 1877.
JAMES FAHEY, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held the 7th day of June, 1877, it was resolved to declare a Cash Dividend of TWENTY per cent on the net earned participating premiums for the year ending 31st May, 1877, payable on the third Monday of July next.

Also to pay to the Stockholders on demand interest at the rate of FIVE per cent per annum on their stock.

DIRECTORS.

P. MASPERO,	E. TOBY,
S. Z. RELF,	D. FATJO,
HY. BEEBE,	P. FOURCHY,
M. W. SMITH,	J. J. FERNANDEZ
D. A. CHAFFRAIX,	J. M. ALLEN.

CHAS. LAFITTE.

8 juin

Association d'Assurances —DE LA— NOUVELLE-ORLEANS.

Bureaux, No. 104 rue du Canal.

SEPTIEME ETAT ANNUEL.

Nlle-Orléans, 15 Janvier 1877.

Conformément à sa Charte, l'Association d'Assurances de la Nlle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée décembre 1876.

Primes sur les risques de feu.......$22..,419 0.
Primes sur les risques de mer.......£2,479 7.
Primes sur les risques de rivières.......29,654 43

Total des Primes.......$41.,11. 72
En moins:
Primes sur risques non expirés.......$107,97. 0.
Primes remboursées....... 1,2.. c2
—— 109,3..

Primes nettes acquises.......$311,5.
A ajouter:
Intérêts....... 4,4.. 5.
Profits et pertes....... 6,0.. 0.
—— 7,9..

Pertes payées
Sur les risques de feu.......$ 97,741 74
Sur les risques de mer....... 2,065 8
Sur les risques de rivière....... 16,856 19
Pertes en litige....... 3,14. 34
Pertes non ajustées et ajustées et non échues....... 45,465 82
—— 1..,2.2 44
Réassurances....... 15,6.. 2
Réfaction (rebate)....... 26.5
Commissions d'agences....... 25.391
Dépenses d'agences....... 4.50 .1
Taxes et licences.......